

Bulletin d'infos nationales

Politique FSGT dans son contexte national

SAISON 2008/2009



20 janvier 2009

N° 10

Des attaques sans précédent pour détruire la vie associative

L'ampleur des mesures prises, qui vont de l'asphyxie à la remise en cause de leur droit d'exister, témoigne que le chef de l'Etat a la volonté de détruire les associations. Cela s'inscrit dans le déni quotidien de démocratie dont il fait preuve et sa détermination à supprimer tout pouvoir qui lui échappe : limitation des débats au Parlement, suppression des Juges d'Instruction, restriction du droit de grève, nomination du PDG de France Télévision...

L'enjeu pour nous est clair...

**RESISTER ou
DISPARAÎTRE**

Au sommaire
du bulletin n°10

Les faits, les réactions

Le 29 janvier

Le Plan d'actions

Pour vous aider

Informez, Interpellez, Intervenez...

Alerter, Se concerter, Proposer, Participer...

Pour défendre la vie associative sportive de la population

Cette fois, ça y est ! Les « réformes » sont bien là, bien visibles, ne laissant planer aucune ambiguïté : la destruction totale du système éducatif et sportif français est bel et bien engagée et elle ira à son terme si rien ne vient l'arrêter.

Le gouvernement abandonne le sport de la population pour mieux le céder au privé.

Il accroît son emprise sur le sport de haut-niveau « concentré ». Il ouvre largement les portes de la Bourse aux clubs professionnels. Il lamine complètement l'Education populaire.

Nous n'acceptons pas cette situation.

Nous ne sommes plus seuls à nous mobiliser. Même le CNOSF exprime maintenant officiellement sa réprobation.

Jusqu'alors, sans quitter le terrain de la compréhension de la politique globale et de l'information à son sujet (voir les nombreuses productions de la saison dernière), nous avons réagi au coup par coup, pour éviter le pire (par exemple sur l'accompagnement éducatif ou le savoir nager). Plusieurs comités se sont mobilisés. Ils ont entraînés avec eux d'autres organisations. Des résultats positifs ont été obtenus. Cela rend possible aujourd'hui l'amplification du mouvement amorcé.

C'est le sens du « Plan coordonné d'actions entre les comités et la fédération » que nous vous présentons.

Nous vous proposons à très court terme de concentrer nos efforts sur la **Journée nationale d'action du 29 janvier**. Pour la première fois depuis très longtemps, les 8 syndicats représentatifs ont lancé un appel unitaire. C'est l'occasion faire connaître la situation du service public du sport et de porter notre volonté de ne pas laisser le gouvernement le détruire. Ce sera l'occasion de lancer notre **pétition nationale**.

Les faits, les propositions pour agir ensemble et toutes les informations utiles pour être actif... font l'objet de ce bulletin.

Les réactions

On ne peut pas dire que le CNOSF ait été sans réaction face à cette situation. Mais bien tardive et très sélective ! En fin de mandat, Henri Sérandour a déclaré en présentant ses vœux : "Nous sommes conscients que des évolutions sont nécessaires, mais pas sur ordonnance ou par décret". Nous aurions aimé entendre le même discours par exemple au moment de la suppression du CNAPS. Nous aurions aimé qu'il organise avant tout la lutte des associations sportives contre la destruction du service public du sport, au moins qu'il les informe...

Au temps du ministre Marie George Buffet, en 2000, il n'avait pas hésité à payer une page de pub dans les journaux pour publier une « lettre ouverte » s'opposant au projet de loi qui selon lui, « organise la déréglementation de l'activité sportive... et va mettre en danger les pratiquants en raison de la déstructuration des formations... », dénonçant le « désengagement de l'Etat » et l'instauration du prélèvement de 5 % sur les droits télé, menaçant même de faire descendre les sportifs dans la rue...

Cette fois, le CNOSF a donné de la voix sur la limitation du nombre de mandats pour les présidents de fédérations. Il a réagi au rapport Bertch en cherchant surtout à octroyer aux fédérations délégataires le monopole des formations. Aucune réaction sur le budget, sur les DDJS, les CREPS, les ponctions sur le CNDS, etc. En résumé, il eut été mieux inspiré de publier sa lettre ouverte de 2000 en 2008 !

Les principaux FAITS

Budget

- Sport pour le plus grand nombre : MOINS 20.5 %
- Sport de haut niveau : PLUS 13,2 %
- 230 postes supprimés

DDJS / DRJS

- Les DDJS n'existeront plus en tant que telle. Elles seront fondues dans des grandes directions, variables selon les départements, certaines dans les directions de la cohésion sociale. Terminé le principe d'uniformité de l'Etat sur tout le territoire.
- Deux de leurs trois fonctions sont abandonnées : la formation et l'aide aux collectivités locales et associations, pour ne conserver que la fonction de contrôle de l'application des législations
- Les DRJS fusionnent avec la partie « sociale » des DRASS et l'agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances pour former une « Direction régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Huit régions ont été choisies pour pré-configurer les schémas de réforme : Auvergne, Midi-Pyrénées, Centre, Haute-Normandie, Basse-Normandie, PACA, Limousin

CNDS

- Si les commissions départementales sont conservées, elles n'ont plus qu'un rôle « d'étude » des demandes. Compte-tenu de la disparition des DDJS, il est fort probable que les commissions départementales n'existeront plus dès l'an prochain
- La subvention minimum passe de 450 à 650 €. Exit les petits clubs
- Le CNDS est toujours ponctionné pour financer l'accompagnement éducatif. Les crédits non dépensés en 2008 ne sont pas réintégrés

CREPS

- 14 sont conservés et réorientés sur l'accueil des sportifs de haut-niveau. ils conservent la formation aux métiers de l'animation « dans des secteurs où l'offre de formation privée est encore insuffisante »
- 6 disparaissent au 01-09-09 « sous forme d'un établissement public national » : Ajaccio, Amiens, Chalains, Houlgate, Limoges, Macon et 4 sont « en complément d'étude » : Dinard, Poitiers, Voiron, Vichy. En d'autres termes, 10 sont supprimés !
- Quand on sait que les formations représentent aujourd'hui 90 % de l'activité et des ressources des CREPS et que par ailleurs, le ministère a annoncé l'arrêt de tout financement des établissements en 2011, on voit mal comment les « survivants » pourront tenir longtemps

A des degrés divers, les **CDOS** et les **CROS** sont **plus engagés**. Plusieurs se sont mobilisés sur l'accompagnement éducatif, sur les CREPS, le CNDS et se sont adressés aux députés. Les comités FSGT ont souvent été à l'origine de cette implication.

Forte mobilisation, par contre, des **personnels et des syndicats pour défendre les CREPS** menacés. Le 16 décembre dernier, ils ont manifesté devant le ministère à l'occasion du Comité technique paritaire ministériel. Ils ont ainsi contraint les représentants du ministère à modifier l'ordre du jour et à annoncer les décisions prises concernant la RGPP et les fermetures de CREPS. Leur pression se poursuit et des nouvelles actions sont prévues.

Forte mobilisation également, dans l'**Education Populaire**. Le 11 décembre, 8 grandes organisations ont lancé un appel et une pétition. www.pourleducation.fr
Le **personnel de l'INJEP** s'est aussi fortement mobilisé. Le gouvernement a, pour l'instant, reculé.
Le **CNAJEP**, dans un communiqué après la nomination de M. Hirsch, indique : « le CNAJEP ne peut que constater l'absence de propositions du gouvernement et dénoncer les attaques successives de celui-ci envers les acteurs de l'Education, de la Jeunesse et de l'Education Populaire : coupes budgétaires, suppression de postes, démantèlement de l'INJEP, statu quo sur le service civil volontaire... ». www.cnajep.asso.fr/

Suppression du CNAPS

- Le Comité National des Activités Physiques et Sportives est supprimé. Il avait été mis en place par la loi de 1984 et mis en œuvre seulement en 1997 par Marie George Buffet. Même avec ses limites : organisme consultatif transmettant des avis, le CNAPS était un lieu d'étude et de confrontation de points de vue différents touchant aux orientations de la politique sportive.

Haut niveau resserré et privatisé

- L'Etat se positionne comme le « gouverneur » du sport de haut niveau
- La liste ministérielle des athlètes de haut niveau passe de 15000 à 5000 afin de « recentrer les moyens sur les meilleurs sportifs »
- L'INSEP change de statut et devient « grand établissement » tête de réseau. Les capitaux privés sont invités à le financer
- Les opérateurs privés du type « Team Lagardère » sont encouragés

Jeunesse Education Populaire

- Budget 2009 : MOINS 10 %
- Baisse des subventions 2008 de 25 %, annoncée en octobre de la même année !
- Suppression de l'aide aux emplois d'enseignants détachés dans les associations périscolaires à partir du 01-09-09
- Au total : 70% de réduction des financements accordés par le ministère aux fédérations et associations de Jeunesse et d'Education Populaire. Ajoutés à la fin de l'accès aux CREPS pour leurs formations... c'est l'existence des milliers d'associations qui est en jeu
- Après avoir annoncé que la moitié du financement du personnel de l'INJEP (Institut National Jeunesse Education Populaire) allait être supprimé, le ministère annonçait être revenu sur sa décision et sa volonté d'engager des discussions. Pour l'instant, aucune concertation n'est ouverte.

Dernière minute... un Haut Commissariat à la Jeunesse est créé, confié à M. Hirsch, doté d'un budget de 150 millions d'euros.

Le Président de la République supprime les moyens aux associations pour mener sa politique de poudre aux yeux.

Que deviennent, dans ce nouveau montage, l'Education Populaire et la Vie Associative ? Personne pour l'instant ne le sait !

Le SNEP (Syndicat national des enseignants en EPS) multiplie les actions.

Il est sur tous les fronts... Avec les étudiants en STAPS dans une action « La précarité n'est pas un métier »... Avec les lycéens sur la réforme des lycées qui prévoyait un temps que l'EPS devienne facultative au BAC, réforme mise en sommeil mais à laquelle le Président de la République n'a pas renoncé puisqu'il vient de missionner le directeur de Sciences Po pour la mener à bien.... Avec les personnels des CREPS, pour défendre la continuité et la volonté des établissements... Avec l'ensemble des syndicats d'enseignants pour défendre le service public de l'éducation... Une pétition est lancée pour défendre le sport scolaire et le statut des enseignants mis à disposition.

www.snefsu.net/

Un « collectif inquiet de cadres sportifs de PACA » s'est adressé au mouvement sportif régional pour les alerter sur les transformations en cours dans la région et les conséquences sur leurs relations avec le mouvement sportif : l'éclatement de la DRDJS, le CREPS d'Antibes en sursis, les suppressions de postes, les décisions sans concertation, etc.

Marie George Buffet lance « un appel pour le sport et le modèle sportif français »... mis à mal par les mesures annoncées. La FSGT, sollicitée pour être dans les premiers signataires, a demandé une entrevue à l'ancienne ministre.

Education Nationale

- 2 postes sur 3 d'enseignants en EPS partant en retraite ne sont pas renouvelés. Ce qui conduit les rectorats à recruter du personnel précaire et à ne plus assurer les remplacements malades.
- 400 postes ouverts au CAPEPS soit pour la 4^{ème} année consécutive, alors que les besoins annuels pour assurer les horaires obligatoires sont estimés à 1500.
- Maintien du dispositif « accompagnement éducatif », pour les élèves volontaires, malgré le peu de succès rencontré l'an dernier
- 3000 postes d'enseignants des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) sont en sursis

La proposition de Loi Cochet

- Le député P. Cochet a déposé un projet de Loi à l'assemblée nationale, soutenu par 68 députés, visant à préciser le champ d'application du code du sport. Il s'agit de favoriser le développement économique des TPE-PME dans le secteur des loisirs actifs.
- Le projet de Loi vise à soustraire du champ d'application du code du sport ces entreprises, et de cantonner les fédérations sportives à l'organisation des disciplines sportives compétitives !

Seules les entreprises commerciales seraient en droit d'organiser les activités physiques et sportives sans but compétitif ! Vive le marché et les profits... A bas la vie associative non marchande – qui n'a pas attendu pour prendre en compte les besoins nouveaux de la population

Les transformations des territoires et de leur fiscalité

- Parallèlement à la destruction du sport associatif, le gouvernement prépare la réforme des territoires et celle de la fiscalité locale.
- La mesure phare serait la fusion entre départements et régions
- Les intercommunalités seraient également transformées, les conseillers communautaires élus en même temps que les conseillers municipaux
- L'élection des Conseils Généraux se ferait par liste et non plus par canton
- La clause générale de compétence des Conseils Généraux et Régionaux serait supprimée
- La taxe professionnelle serait supprimée, les taxes d'habitation et sur le foncier bâti transformées

Le sport associatif pourra-t-il compter encore demain sur le soutien des collectivités territoriales ?

29 Janvier 2009

La FSGT soutient la Journée nationale d'action et appelle les comités et les clubs à s'y associer.

L'Appel commun des syndicats

www.snepfsu.net/actualite/docactualite/07jan09.php



Fédéraux de tennis de table à Brest le 17 janvier 2009

En Bretagne, la préparation est bien engagée...

Pourquoi le comité a décidé de participer à la journée d'action du 29 janvier ?

« Dans le comité du Finistère et le comité régional de Bretagne en général, la revendication n'a jamais été absente de notre réflexion ou de nos actions.

Chaque fois que nous avons pu le faire dans de grandes manifestations (Tour de Bretagne, Challenge Voile Yannick COHO...), et souvent en appui avec des outils produits par la fédération (4 pages), nous avons informé autour de nous de la situation en cours. En 2009 il est clair qu'il faut passer à la vitesse supérieure et pour cela au cours du mois de janvier nous intervenons partout où nous pouvons : dans un débat avec les associations complémentaires de l'école ; lors d'une remise de trophée par le Conseil Général du Finistère ; dans une réunion du CROS pour défendre le CREPS de Dinard ; dans la mise en place avec les associations du G8 (organisations de l'Education Populaire) d'une journée de la pétition à Brest le 21 janvier ; lors des fédéraux de Tennis de Table à Brest ce week-end avec la signature d'une pétition et la présence d'une banderole du comité dénonçant l'abandon par l'Etat du sport associatif...

Dans le contexte général que nous vivons de plus en plus durement pour de nombreux adhérents de la FSGT, nous sommes attaqués de toutes parts. C'est cela qui rend aussi difficile la riposte et qui favorise le repli sur soi pour défendre ses seuls intérêts.

(Suite page suivante...)

Pour la première fois depuis très longtemps, les 8 organisations syndicales représentatives appellent ensemble à une journée d'action le 29 janvier prochain dans une « **Déclaration commune de propositions et de revendications** » en faveur de l'emploi, des rémunérations et des politiques publiques répondant aux besoins de notre société et de la population.

En nous associant à cette journée, nous comptons faire valoir nos propres propositions et revendications, pour défendre la vie et la liberté associatives, pour des politiques sportives publiques à la hauteur des besoins de la population.

A chacun, selon sa situation, de voir les formes les mieux adaptées...

La journée sera marquée par des manifestations dans toute la France. Une première possibilité est d'y participer, d'y distribuer le communiqué de la FSGT et de faire signer la pétition pour informer de ce qui est en train de se passer dans le domaine de la vie associative sportive et du service public du sport de la population... La population est très peu informée.

Les manifestations peuvent être des caisses de résonance, surtout si nous y sommes bien visibles, avec notre identité sportive. Une banderole, des tenues de sport, des activités sportives en un point du parcours... sont autant de formes qui, même symboliques, peuvent contribuer à interpeller beaucoup de monde.

La préparation de la journée peut être l'occasion de prendre ou reprendre contact avec les syndicats, également avec les organisations d'éducation populaire qui sont touchées autant que nous.

Faire savoir à la presse les initiatives prises dans la journée et le pourquoi... en diffusant avant un communiqué, après des photos de notre participation...

Autant de formes dans lesquelles chacun peut trouver celle qui lui convient !

En Bretagne... (suite)

Il nous faut penser la riposte de manière globale. Pour cela il est indispensable de bien comprendre les conséquences des décisions prises dans tous les domaines et qui vont trouver leur traduction dans la mise en place de la RGPP. C'est pour ne pas rester dans notre « coin » du sport que le comité du Finistère a décidé de prendre part à la journée d'action nationale unitaire à l'appel des organisations syndicales le 29 janvier ».

Comment les pratiquants ont-ils réagi dans les fédéraux de tennis de table ?

Vraiment très bien ! Ils ont applaudi les annonces que nous avons faites au micro sur le sujet. Nous avons beaucoup discuté, informé et les signatures ont été nombreuses sur pétition.

Pourquoi un comité départemental dans une manifestation à l'initiative des syndicats ?

« Cela n'a pas fait l'objet d'un débat très long au bureau du comité tant cela paraissait « indispensable » et avec l'objectif d'être vu et de partager nos inquiétudes, nous avons décidé de faire réaliser une banderole FSGT « l'état abandonne le sport associatif, Réagissons, mobilisons-nous ». Nous avons lancé un appel à cette manifestation dans le bulletin du comité pour inviter les militants des clubs à participer sous la banderole de la FSGT.

Pourquoi y aller seul du mouvement sportif ?

Nous avons voulu réagir très vite et organiser notre participation. Maintenant nous allons informer autour de nous pour dire que le comité FSGT sera présent le 29 janvier dans la manifestation à Brest. Quant aux autres organisations du mouvement sportif elles sont plus sur la position de s'adapter aux changements plutôt que de résister. Néanmoins, nous constatons, notamment dans la lettre du CROS de Bretagne, que la coupe commence à déborder et que la tension monte. Mais pour l'instant, il n'y a pas encore d'action coordonnée, à l'exception d'une réunion pour défendre le CREPS de Dinard.

Qu'attendez-vous de la journée du 29 janvier ?

Tout d'abord qu'elle soit une grande réussite et l'appel de tous les syndicats en est déjà une. Que la FSGT soit remarquée et que cela interpelle les participants à la manifestation et au-delà. Qu'elle fasse prendre conscience que défendre le sport associatif c'est aussi défendre toutes les autres dimensions de la vie sociale. Qu'elle permette de développer de nouvelles coopérations, non seulement pour des luttes à venir, mais aussi pour développer les pratiques sportives associatives.

Avez-vous d'autres actions dans les « tuyaux » ?

Nous continuerons à informer très largement de la situation actuelle et des risques pour l'avenir. Le 1^{er} février nous avons une grande fête Festi-sports où nous agirons dans ce sens. Nous préparons la prochaine AG du CROS en mars. Nous interviendrons dans les discussions autour du CNDS. Nous continuons avec les associations du G8. Nous profitons de la préparation de notre participation au « Défi sportif pour les Droits des enfants du monde » pour sensibiliser les clubs... Les occasions ne manquent pas mais il faut être très réactif et pour cela disposer à la fois d'arguments forts et d'outils clairs et efficaces.

Nous continuerons à faire prendre conscience des changements à venir dans le fonctionnement et les orientations de l'Etat, à investir l'espace social en mouvement et à montrer que l'espace associatif n'échappe pas aux choix politiques désastreux actuels et à venir...

(Interview de Serge Duigou)

Un PLAN d' ACTIONS coordonné entre les comités et la fédération pour défendre la vie associative

Amplifier l'information, interpeller les décideurs, mobiliser, se joindre aux mouvements existants... avec un objectif :

Le Haut-Rhin et le CDOS...

Pourquoi le comité est de nouveau candidat à l'élection du CDOS ?

Deux aspects essentiels nous motivent : faire connaître et "reconnaître" la FSGT dans le mouvement sportif et savoir ce qui se passe dans ces structures...

Sur le premier plan, cela nous permet de présenter nos pratiques et innovations. Même si dans un premier temps cela fait sourire certains, ils piquent rapidement nos idées. Dans le Haut-Rhin, la FSGT était considérée comme une fédération "vieillot". Mais lorsque nous avons démontré notre vitalité, notamment que 50 % de nos effectifs sont des jeunes, cette vision a changé. Sur le second plan, le moins qu'on puisse dire c'est que le mouvement sportif fonctionne de façon "opaque" et que l'information ne circule souvent que dans un petit cercle d'initiés. C'est le cas notamment des infos sur le CNDS, les aides possibles, les formations, etc. Etre présent nous permet de "connaître" l'existant et d'en bénéficier éventuellement.

Suite page suivante...

Obtenir l'arrêt de toutes les mesures unilatérales qui ont été prises et l'ouverture de réelles discussions avec l'ensemble des partenaires concernés : clubs, fédérations, organisations d'éducation populaires, personnel de la Jeunesse et des Sports, enseignants...

1^{er} axe : les clubs, les pratiquants, la population... les informer et les mobiliser autour de l'objectif

Lancement d'une Pétition... Elle peut être utilisable telle quelle par les comités et clubs ou bien adaptable en fonction des situations locales. Les signatures seront centralisées pour être transmises au ministère, au CNOSF, aux groupes parlementaires... Chacun pourra faire de même au niveau de son département et sa région.

« **Et si le club n'existait plus ?** »... Une opération pour sensibiliser les pratiquants aux conséquences de la politique gouvernementale. A chacun de choisir les formes les mieux adaptées. Par exemple, arrêter les entraînements pendant 3 minutes et engager le dialogue avec les pratiquants, diffuser des photos de l'opération à la presse et un communiqué...

2^{ème} axe : le mouvement sportif

L'enjeu d'être candidat aux élections des CDOS et des CROS... Encore plus aujourd'hui que précédemment, notre présence dans les structures du mouvement sportif est un point d'appui indispensable : un moyen d'informer des responsables qui souvent sont laissés dans l'ignorance par leur fédération ; un moyen de ne pas être éloigné des conséquences des transformations en cours du CNDS, des DDJS, etc.

Au plan fédéral, nous sollicitons des rencontres auprès des candidats à la présidence du CNOSF.

Autre dimension, les fédérations affinitaires : FSCF et FSGT... Nous sommes intervenues ensemble à plusieurs reprises et cela a eu des effets (par exemple sur l'obligation d'adhésion ou sur les formations).

Le Haut-Rhin... suite

Comment le CDOS réagit sur les réformes en cours ?

La FSGT n'est pas forcément écoutée dans un premier temps. A force et compte-tenu des difficultés les choses sont en train d'évoluer lentement. Certains souriaient lorsque nous dénoncions les dérives en cours. Ils pensaient être à l'abri de la baisse des moyens, de la remise en cause du fonctionnement des CREPS, de la suppression des DDJS, etc. Lors de la dernière réunion du CDOS je suis intervenu sur cette situation. Compte-tenu de l'ampleur de la "casse" il commence à y avoir de l'écoute, notamment de certaines fédérations non olympiques ou peu présentes dans les médias. On découvre par contre le peu d'informations dont elles disposent. Ainsi personne ne semblait au courant de la proposition de loi Cochet. Néanmoins, les représentants des Fédérations sont souvent des "notables" à l'âme très revendicative et qui pensent plutôt aux petits avantages que procure la fonction. De plus dans notre région, ils sont pour la plupart politiquement à droite (c'est le cas de l'AGR/FSCF). Quand je leur ai rappelé lors de la dernière réunion du CDOS qu'ils ne défendaient pas beaucoup les intérêts de leurs mandants, certains se sont même un peu fâchés... d'autres ont fait profil bas. Même si on est parfois marginalisés, notre présence est indispensable pour faire connaître nos positions et défendre le sport populaire.

(Interview de Richard Nunninger)

nous reprenons contact avec elles et nous invitons les comités à faire de même dans leur département.

3^{ème} axe : les députés et les élus territoriaux

Demande d'audience... Nous demandons audience aux groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale pour les interpeller sur les conséquences des réformes en cours. Nous invitons les comités à faire de même vis-à-vis des députés de leurs circonscriptions.

En annexe : un modèle de lettre aux députés

Nous demandons également une rencontre à Marie Georges Buffet qui a lancé un appel et nous a proposé d'être dans les premiers signataires.

Attention particulière à porter aux députés signataires de la proposition de loi Cochet... pour leur demander de retirer cette proposition qui est une atteinte à la liberté associative.

Le texte de loi sur

www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/propositions/pion0975.pdf

En annexe : la liste des députés signataires

Invite aux clubs et adhérents à envoyer des mails aux députés... En complément des demandes de rencontre.

En annexe : un mail type, à adapter en fonction des réalités locales

La liste des 577 députés est indiquée sur le site de l'assemblée nationale. Pour chacun d'eux, une ou plusieurs adresses sont indiquées.

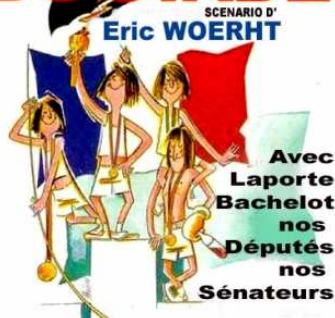
www.assemblee-nationale.fr/13/tribun/xml/liste_alpha.asp

Interpellation des maires, conseillers généraux et régionaux... Les conséquences de l'abandon de l'Etat du sport de la population sur les politiques territoriales vont être fortes. En même temps, les réformes des territoires, peuvent aboutir à la suppression des départements, voire des communes, et à la modification de leurs compétences. Autant de sujets à débattre avec eux et anticiper la situation nouvelle qui sera créée.

4^{ème} axe : L'Education Populaire

Chercher la rencontre et la convergence d'action... Les organisations et associations d'éducation populaire sont très fortement touchées. Leur existence est en jeu. Des actions sont engagées (appel des 8 organisations) Au plan fédéral, nous demandons une rencontre au CNAJEP, afin d'échanger sur la situation et voir les convergences possibles.

SAUVONS LE CREPS DE BOURGES DES CHARLOTS VEULENT LE FERMER! DES FOUS DU STADE



La FSGT et les ANS...

La FSGT poursuit son implication au sein du mouvement des Assises Nationales du Sport en participant aux réunions mensuelles du collectif de pilotage. Ce lieu, croisement d'informations et d'analyses, permet de se donner une vision globale et longue durée des politiques en oeuvre et de leurs conséquences. Les ANS organisent une assemblée générale samedi 7 février 2009 avec comme question principale leur rôle dans la situation actuelle qualifiée de « démantèlement du système éducatif et sportif français ».

Les clubs US Ivry et ASGB, les comités de la Loire, de Seine Maritime, des Alpes Maritimes ont lancé leur pétition. La fédération avait fait de même au moment de la Fête de l'Humanité. C'est déjà 4000 signatures recueillies et de personnes mieux informées...

PAGE 9

Nous invitons les comités à prendre contact avec les 8 organisations dans leur département (CEMEA, Eclaireuses et Eclaireurs de France, AROEVEN, JPA, FRANCAS, Ligue de l'Enseignement, la Fédération des PEP, OCCE)

5^{ème} axe : Participer aux mouvements organisés

La défense des CREPS...

Sur ce site, vous trouverez des informations sur l'actualité des luttes en cours sur les CREPS et d'autres sujets (INJEP, la nomination de Martin Hirsch...)

<http://rgppjeunesseetsports.hautetfort.com/archive/2008/12/13/des-reactions-a-la-fermeture-des-creps.html>

La journée du 29 janvier...

L'appel des 8 organisations de l'Education populaire...

Etc.

Pour se coordonner entre comités et fédération...

Ouverture d'un blog « SAUVONS LE SPORT ASSOCIATIF »

Chacun pourra y faire part de ses actions et s'inspirer de celles des autres.

Nous y mettrons toute l'actualité des différents sujets qui nous mobilisent.

Le blog sera opérationnel dans les prochains jours.

Un besoin d'info, un besoin d'aide...

Jean-Paul 0149422330 jean-paul.mouillesaux@fsgt.org

Lydia 0149422341 lydia.martins@fsgt.org

Emmanuelle 0149422363 emmanuelle.oulaldj@fsgt.org

La Ligue IDF organise un débat

« Le Grand PARIS et l'avenir des territoires franciliens »

Avec :

Pierre MANSAT, maire-adjoint de Paris en charge de la délégation du Grand Paris

Un représentant du Conseil Général du Val de Marne

Gérard COURTAL, inspecteur général honoraire Jeunesse et Sports

Claire PEUVERGNE et **Benoît CHARDON**, chargés d'études à l'IRDS d'Ile de France

Dominique ADENOT, maire de Champigny S/Marne et président de l'ACTEP

(Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien)

Le mardi 3 février 2009 à IVRY 18h30-21h30

POUR VOUS AIDER...

Lettre type aux députés

Monsieur le Député (sénateur),

Comme vous le savez certainement, la FSGT oeuvre depuis près d'un siècle pour le développement de pratiques d'activités physiques et sportives accessibles à tous, contribuant au bien être physique et social des pratiquants.

Aujourd'hui, nous sommes inquiets. Inquiets pour le devenir du sport pour tous associatif.

De nombreux faits témoignent en effet de la volonté de l'Etat d'abandonner cette dimension pour uniquement encourager et soutenir les pratiques de haut niveau. Fermeture ou réorganisation des CREPS, suppression des directions départementales Jeunesse et Sports, suppression de nombreux postes, détournement des crédits du CNDS, réduction des crédits d'Etat au sport pour tous, transformation de l'INSEP, sabotage de l'Education Physique et Sportive à l'école, seul lieu qui permet réellement la pratique de tous...

Nous sommes bien loin des promesses électorales...

Alors que l'Etat s'est toujours efforcé, en s'appuyant sur le mouvement sportif, d'assumer une politique éducative et sportive visant à permettre la pratique de tous à tous niveaux, il fait le choix aujourd'hui de ne soutenir que le haut niveau. Les pratiques sportives quotidiennes de la population sont abandonnées aux collectivités territoriales et au monde marchand. Autrement dit, les pratiques s'organiseront en fonction des possibilités financières des familles et de leur lieu d'habitation. Il s'agit d'un recul considérable qui ne prend en compte ni les acquis ni les évolutions des pratiques et des besoins sociaux.

Or, nous pensons que la France peut se doter d'une véritable politique publique dans ce domaine associant tous les acteurs concernés.

Nous souhaitons vivement confronter nos analyses à votre vision de la situation, c'est pourquoi, nous sollicitons auprès de vous une rencontre.

En espérant vous avoir sensibiliser à une question que nous considérons fondamentale pour le développement humain, et dans l'attente de nous rencontrer,

Soyez assuré, Monsieur le député (ou sénateur), de nos sentiments les meilleurs.

POUR VOUS AIDER...

Les députés signataires de la proposition de Loi Cochet

ABOUD Elie : 34- Hérault
BEAUDOUIN Patrick : 94- Val de Marne
BENISTI Jacques Alain : 94- Val de Marne
BERNIER Marc : 53- Mayenne
BINETRUY Jean-Marie : 25- Doubs
BLANC Etienne : 01- Ain
BLESSIG Emile : 67- Bas-Rhin
BOUVARD Loïc : 56- Morbihan
BRUNEL Chantal : 77- Seine et Marne
CALMEJANE Patrice : 93- Seine St Denis
CIOTTI Eric : 06- Alpes Maritimes
COLOMBIER Georges : 38- Isère
CORNUT-GENTILLE François : 94- Val de Marne
DALLOZ Marie-Christine : 39- Jura
DASSAULT Olivier : 60- Oise
DE LA RAUDIÈRE Laure : 28- Eure et Loire
DECOOL Jean-Pierre : 59- Nord
DEFLESSELLES Bernard : 13- Bouches du Rhône
DEGAUCHY Lucien : 60- Oise
DE ROCCA-SERRA Camille : 20- Corse
DIARD Eric : 13- Bouches du Rhône
DOOR Jean-Pierre : 45- Loiret
DORD Dominique : 73- Savoie
DURAND Yves : 59- Nord
DUTREIL Renaud : 02- Aisne
ESTROSI Christian : 06- Alpes Maritimes
FASQUELLE Daniel : 53- Mayenne
FLORY Jean-Claude : 07- Ardèche
FRANCINA Marc : 74- Haute-Savoie
GOSSELIN Philippe : 50- Manche
GROSDIDIER François : 57- Moselle
GUEDON Louis : 85- Vendée
GUILLET Jean-Jacques : 92- Hauts-de-Seine
GUILLOTEAU Christophe : 69- Rhône
HAVARD Michel : 69- Rhône
HEINRICH Michel : 88- Vosges
HOSTALIER Françoise : 59- Nord
JOISSAINS-MASINI Maryse : 13- Bouches du Rhône
LABAUNE Patrick : 26- Drôme
LEVY Geneviève : 83- Var
LUCA Lionnel : 06- Alpes Maritimes
MARIANI Thierry : 84- Vaucluse
MARIN Christine : 59- Nord
MARTIN Philippe Armand : 51- Marne
MARTINEZ Henriette : 05- Hautes Alpes
MENARD Christian : 29- Finistère
MEUNIER Philippe : 69- Rhône
MORISSET Jean-Marie : 79- Deux Sèvres
MOURRUT Etienne : 30- Gard
MOYNE-BRESSAND Alain : 38- Isère
NESME Jean-Marc : 71- Saône et Loire
PERRUT Bernard : 69- Rhône
PONIATOWSKI Axel : 95- Val d'Oise
PREEL Jean-Luc : 85- Vendée
QUENTIN Didier : 17- Charente Maritime
REISS Frédéric : 67- Bas Rhin
REITZER Jean-Luc : 68- Haut-Rhin
REMILLER Jacques : 38- Isère
ROUBAUD Jean-Marc : 30- Gard
SAINT-LEGER Francis : 48- Lozère
SCCELLIER François : 95- Val d'Oise
SERMIER Jean-Marie : 39- Jura
SORDI Michel : 68- Haut-Rhin
STRAUMANN Eric : 68- Haut-Rhin
TABAROT Michèle : 06- Alpes Maritimes
TERROT Michel : 69- Rhône
VOISIN Gérard : 71- Saône et Loire
ZUMKELLER Michel : 39- Jura

POUR VOUS AIDER...

Mail aux députés

Monsieur le Député

Nous sommes un club de ... adhérents... (description brève de l'activité)

Aujourd'hui, nous sommes inquiets sur notre avenir.

Les nombreuses mesures qui sont prises actuellement par l'Etat désorganisent totalement le sport des clubs et de la population : fermeture ou réorganisation des CREPS, suppression des directions départementales Jeunesse et Sports, suppression de nombreux postes, détournement des crédits du CNDS, réduction des crédits d'Etat au sport pour tous, transformation de l'INSEP, attaques incessantes contre l'Education Physique et Sportive à l'école... Il s'agit d'un recul considérable qui ne prend en compte ni les acquis ni les évolutions des pratiques et des besoins sociaux. Nous sommes bien loin des promesses électorales...

Nous vous demandons, Monsieur le Député, d'intervenir pour que ces promesses soient respectées.

Soyez assuré, Monsieur le Député, de nos sentiments les meilleurs.

Signature...

Rappel des liens utiles

l'appel pour le 29 janvier www.snepfsu.net/actualite/docactualite/07jan09.php

les députés www.assemblee-nationale.fr/13/tribun/xml/liste_alpha.asp

le projet loi Cochet www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/propositions/pion0975.pdf

la pétition des 8 organisations d'Education populaire www.pourleducation.fr

le CNAJEP www.cnajep.asso.fr/

le syndicat national des professeurs d'EPS www.snepfsu.net/

l'information sur la défense des CREPS et sujets d'actualité

<http://rgppjeunesseetsports.hautetfort.com/archive/2008/12/13/des-reactions-a-la-fermeture-des-creps.html>

Bulletin d'infos nationales

Diffusion : comités, DNC, CP,
collectif et réseau

Contact 01 49 42 23 30
jean-paul.mouillesaux@fsqt.org